

Carte « membre »



Nous nous réjouissons que tu apprécies notre salle et l'équipe qui y travaille.

Ta carte personnelle de membre est bien plus qu'un abonnement. En l'acquérant, tu entres dans une relation de confiance avec nous et nous en sommes très honorés.

Pour que l'utilisation de ta carte « membre » et de la salle d'escalade se passe au mieux, nous te donnons ci-après quelques informations à connaître. Ce document sert également de contrat entre toi et Gecko escalade Sàrl.

1. Accès à la salle d'escalade

1.a. Hors des heures d'ouverture officielles

Ta carte t'ouvre la porte réservée aux membres. Celle-ci est directement accessible depuis la place de parc.

Pour ouvrir la porte, plaque ta carte « membre » contre l'espace noir au-dessus de la poignée. Cela t'autorise l'accès durant 6 secondes.



Tu bénéficies d'un accès à toute la salle d'escalade (voies, bloc, espace enfants) ainsi qu'aux vestiaires. L'étage, et la mezzanine te sont cependant fermés hors des heures d'ouverture du Centre.

Le personnel de Gecko escalade qui est présent hors des heures d'ouverture est affecté à d'autres tâches, et n'est pas disponible pour toi.

1.a.1. Horaires « membre »

Tu peux venir grimper tous les jours dès 08h00 du matin et jusqu'à l'heure de fermeture officielle de la salle (22h30 la semaine et 19h30 le week-end).

Durant les horaires d'été, la salle t'est ouverte de 08h00 à 22h30 tous les jours de la semaine, et le week-end et les jours fériés de 08h00 à 19h30. En quittant la salle, merci de penser aux voisins.

Seuls les jours de fermeture pour travaux annoncés sur le site internet www.geckoescalade.ch te sont totalement fermés, pour raisons de sécurité.

1.b. Lorsque le Centre est ouvert

Si tu viens grimper durant les heures d'ouverture officielles, merci de passer par la porte d'entrée principale. Ta carte te donne libre accès au Centre en la présentant à la réception.

2. Fonctionnement de la carte « membre »

Ta carte « membre » est personnelle et non transmissible. Elle donne libre accès à la salle d'escalade à son détenteur uniquement.

La carte « membre » est accessible dès l'âge de 16 ans au minimum, avec accord parental avant la majorité.

Si tu viens grimper avec ta famille ou tes amis (ci-après : accompagnants), les tarifs habituels des entrées s'appliquent pour chaque accompagnant.

Les tarifs sont indiqués sur www.geckoescalade.ch/horaires-tarifs ainsi que sur la porte réservée aux membres. Un QR-Code Twint est imprimé sur ta carte « membre » et te permet de faire le paiement des entrées pour tes accompagnants. A noter que la carte « 10 entrées » ne fonctionne pas dans ce cas de figure.

Tes accompagnants sont sous ta responsabilité. Tu peux inviter jusqu'à 8 accompagnants. Dès que le groupe atteint 10 personnes, toi y compris, une réservation préalable par e-mail envoyée à admin@geckoescalade.ch est nécessaire. Gecko escalade te donnera ou non l'autorisation d'accès, en fonction de l'occupation de la salle.

3. Utilisation de la salle d'escalade

La location du matériel n'étant pas accessible hors des heures d'ouverture officielles, tu viens grimper avec ton propre matériel d'escalade, pour toi et tes accompagnants.

Dès que tu es entré dans la salle, referme la porte derrière toi.

Lorsque tu quittes la salle, tes accompagnants doivent également partir avec toi. Ils ne peuvent pas rester seuls dans la salle.

Dès que tu quittes la salle, vérifie que la porte soit bien fermée et ne peut être ouverte sans la carte. Vérifie également que les fenêtres soient fermées (bloc + vestiaires).

Si une personne extérieure à ton groupe désire entrer, il ne faut pas lui ouvrir la porte. Seuls les membres ont accès à la salle en dehors des heures d'ouverture.

Aucune lumière ne peut être enclenchée depuis la salle. Tu grimpes donc à la lumière du jour.

L'accès au local des moniteurs, au garage, aux armoires et à l'intérieur des murs sont strictement interdits.

La salle est consacrée à l'escalade sportive. Aucune autre utilisation du lieu, de quelque sorte que ce soit, ne peut être faite sans l'accord explicite et écrit de la Direction de Gecko escalade.

En dehors des heures d'ouverture officielles, la salle peut être utilisée par des groupes, des écoles, des cours particuliers, des ouvriers, etc. Tu acceptes donc que ton secteur de grimpe puisse être réduit pour laisser la place aux autres utilisateurs.

La consommation de nourriture et de boissons sucrées ou alcoolisées n'est pas tolérée dans la salle d'escalade.

4. Avantages pour le membre

En plus de l'entrée gratuite à la salle, tu bénéficies de 10% sur tout achat en magasin (soldes et actions exclues).

Une « soirée membres » est organisée un vendredi soir par mois, hors vacances scolaires d'été. Un moniteur se tient à disposition des membres de 20h00 à 22h00 pour donner des conseils personnalisés en gestuelle et technique de grimpe. Ce n'est pas un cours, mais un partage de compétences. Cette prestation est réservée aux « membres » uniquement.

5. Tarif

La carte « membre » coûte CHF 80.- par mois, en prix de lancement. Ce montant peut être modifié en tout temps par la direction de Gecko escalade Sàrl. Tu en seras informé par e-mail.

Une facture mensuelle t'est envoyée par e-mail, payable immédiatement et valable pour le mois en cours. Elle est renouvelée tacitement et automatiquement à chaque échéance.

Une facture de CHF 50.-, correspondant à la caution pour la carte te sera envoyée en même temps que la carte par courrier postal, payable immédiatement. Ce montant te sera restitué lors de la dépose de la carte.

Une carte perdue, abîmée ou rapportée défectueuse est facturée CHF 50.- Ce montant est pris sur la caution de la carte « membre ».

La carte « membre » n'étant pas un abonnement, il n'y a pas de réduction de tarif dû à l'âge, la situation sociale, familiale, géographique, AVS/AI, guide ou autre.

Lors de l'achat de la carte « membre », si tu es déjà en possession d'un abonnement annuel, tu paieras seulement CHF 10.- pour chaque mois de chevauchement, y compris pour le mois partiel, payable en une seule fois sur facture.

La carte « membre » doit être commandée à la réception de Gecko escalade. Dès que le contrat est signé et accepté par Gecko escalade, une carte « membre » te sera envoyée par la poste accompagnée de la première facture à payer immédiatement pour valider ta carte. L'envoi peut prendre quelques jours.

6. Responsabilités

Tu viens grimper sous ta propre responsabilité, y compris lors de la « soirée membres ». Il en va de même pour tes accompagnants.

En cas d'accident, tu es responsable d'appeler les urgences (144), et d'informer immédiatement Gecko escalade par un mail adressé à admin@geckoescalade.ch. Aucune responsabilité ne pourra être imputée à Gecko escalade.

Si tu déclenches accidentellement ou intentionnellement l'alarme, l'intervention des agents de sécurité, les éventuelles dégradations commises et tous les autres frais qui en découlent sont facturés au(x) détenteur(s) de la carte « membre » présent(s) à ce moment dans la salle

d'escalade. Il en va de même pour les dégradations commises dans la salle d'escalade.

En cas d'empêchement à faire valoir ta carte « membre » (technique, voyage, maladie, accident ou toute autre raison) aucun remboursement ou report de jours ne te seront accordés.

Le règlement du Centre affiché dans la salle et sur le site internet (www.geckoescalade.ch) fait foi.

Si tu participes à l'une des d'activités organisées par Gecko escalade, tu es soumis aux Conditions Générales des activités, comme tout autre participant.

Merci de veiller à ce que la salle d'escalade et les vestiaires soient rendus dans le même état que tu les as trouvés.

En cas de problème d'accès à la porte réservée pour la carte « membre », tu peux appeler le numéro d'urgence qui est indiqué sur la porte.

7. Résiliation / suspension

Si tu désires résilier ton contrat de carte « membre », communique-le par mail à admin@geckoescalade.ch au plus tard 30 jours avant la fin de la prochaine échéance. À l'échéance, tu devras rendre ta carte à la réception de Gecko escalade, aux heures d'ouverture, contre la restitution de la caution, pour autant que toutes tes factures inhérentes à ta carte soient réglées. Le contrat prend fin à la réception de ces deux éléments. A défaut, les factures mensuelles qui suivraient resteraient dues.

Si tu désires suspendre ton contrat de carte « membre » pour un mois ou plus, communique-le par mail à admin@geckoescalade.ch au plus tard 30 jours avant la fin de la prochaine échéance en précisant le début et la fin de la suspension. La facture mensuelle, l'accès à la salle ainsi que les avantages « membres » seront suspendus pour la période demandée. Tu pourras conserver ta carte durant cette période.

Aucun contrat résilié ou suspendu en cours du mois ne donne droit à un remboursement au prorata des jours non utilisés.

Les conditions du présent contrat peuvent être modifiées en tout temps par la direction de Gecko escalade. Tu en seras informé par e-mail.

8. Signature

Par ta signature tu acceptes les termes du présent contrat. Tu acceptes également que Dormakaba et SecuSuisse aient accès aux données ci-dessous.

En cas de non respect du présent contrat ou d'un retard dans le paiement de la facture mensuelle, l'entrée à la salle peut t'être refusée et ta carte désactivée sans aucun remboursement ou report de jours.

Nom du membre : _____

Prénom du membre : _____

Adresse postale complète : _____

Adresse mail : _____

Numéro de téléphone : _____

Date de début de validité de la carte « membre » souhaitée : _____

Date et signature du membre : _____

Signature du représentant légal (si moins de 18 ans) : _____